



Gaël Pannetier (au premier plan) et les ouvriers spécialisés.

Photo CL

Depuis 2010, la fédération de la pêche et le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du Sud-Charente bassins Tude et Dronne, ont procédé à des pêches électriques d'inventaire sur le cours d'eau de l'Argentonne et ses affluents pour apporter une connaissance sur les espèces présentes.

Suite à cet inventaire diversifié mais faible en quantité, le syndicat a souhaité mettre en œuvre un programme de restauration hydro-morphologique: «Le but est d'améliorer le fonctionnement du cours d'eau et la richesse des peuplements piscicoles», explique Gaël Pannetier, technicien de rivière et responsable du projet.

L'Argentonne et ses affluents prennent leur source à proximité d'un domaine boisé. Ce positionnement géographique donne une restitution plus lente des eaux superficielles sur des sols argilo-sablonneux, comme l'explique Gaël Pannetier. «C'est pour cette raison que les assecs sont nettement moins fréquents que sur les affluents du bassin. Cet aspect quantitatif permettait à des po-

pulations piscicoles de première catégorie, comme la truite, de se reproduire et de s'y maintenir.»

La végétation poussant en bordure fera l'objet d'un traitement et la restauration des cours d'eau permettra de rouvrir le milieu souvent obstrué.

«La continuité écologique est une priorité du syndicat. Nous voulons nous assurer du franchissement d'obstacles pour les poissons. L'Argentonne est le seul affluent de la Tude sur lequel on peut trouver de la reproduction naturelle de truite fario. Nous souhaitons que cela perdure.»

Prévus sur 14,2 km pour un coût de 10.600 euros HT, ces travaux sont subventionnés à 80% par l'agence de l'eau Adour-Garonne, le conseil général et le conseil régional. Réalisés par des entreprises spécialisées et le chantier d'insertion Pass sud-Charente, ces interventions dureront jusqu'au mois de décembre.

Afin d'évaluer l'efficacité de ces aménagements, un suivi biologique et un échantillonnage des peuplements piscicoles seront réalisés en 2014 et 2016.